

Collectif nancéien pour une régie publique des transports en commun et pour leur accès gratuit

Contact : collectif-transports@fsl-nancy.fr – Site : collectif-transports.fsl-nancy.fr

Nancy, le 3 mars 2015

Communauté Urbaine du Grand Nancy
Monsieur Laurent GARCIA
Vice-président délégué aux transports
en commun et infrastructures de transport
22-24, viaduc Kennedy
54035 Nancy Cedex

Lettre ouverte

Monsieur le Vice-président,

Le 6 novembre dernier, nous avons fait parvenir à l'ensemble des élus du Grand Nancy un courrier dans lequel nous contestons la méthode retenue pour ce que vous appelez « l'optimisation » du réseau Stan, censée « adapter l'offre de transports à la demande ». Lors du débat du 14 novembre au conseil de la Communauté urbaine, vous avez affirmé, en réponse à ce courrier, que nous refusons d'économiser l'argent public parce que nous voudrions « continuer à voir circuler des bus vides ». Bien entendu, nous n'avons pas pu répondre, la parole dans ce type d'assemblée étant réservée aux élus.

Or c'est précisément parce que nous ne supportons pas le gaspillage d'argent public qui consiste à faire rouler des bus à vide, alors qu'il y a tant de besoins non satisfaits en la matière, que nous proposons non pas de les supprimer comme vous le faites, mais de les remplir. C'est le sens des propositions que nous défendons.

D'autre part, plutôt que débattre sérieusement de ces propositions, vous les évacuez d'un revers de manche en affirmant qu'elles sont financièrement irréalistes. Or nous contestons aussi bien les chiffres – d'ailleurs mouvants – que vous avancez à l'appui de vos affirmations que leurs conséquences en termes de fiscalité.

C'est pourquoi, afin de clarifier tous ces éléments et de les porter à la connaissance de nos concitoyens, nous vous proposons un débat contradictoire public sur les transports en commun du Grand Nancy avec un représentant de notre collectif, à une date, en un lieu et selon des modalités à définir ensemble.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de notre considération distinguée.

Le collectif